



Mode d'emploi

Inscriptions et déroulement concours gymnastique tests

Challenge et Championnats
Vaudois Gymnastique tests
individuels et par équipes

Édition novembre 2025

Mode d'emploi

Inscriptions aux Challenges gymnastique tests (CGT)

- Les inscriptions se font via notre [plateforme d'inscription](#). Si votre société n'a pas encore de login, vous devez en faire la demande par le même lien.
 - Sélectionner la gymnastique tests.
 - Les inscriptions sont ouvertes entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier pour les challenges, ainsi que la Coupe de Printemps.
 - Lisez bien les prescriptions de concours avant d'inscrire vos gymnastes.
1. Commencez par saisir toutes vos gymnastes sur **1. Gestion des participants** en cliquant sur « ajouter ». Saisissez soit le numéro FSG si vous le connaissez ou les premières lettres du nom de famille.
 2. Le secrétariat GymVaud importe régulièrement les données de FSG-Admin et il est possible que votre gymnaste soit connu·e du fichier. Dans ce cas, vous pouvez le/la sélectionner.
 3. Dans le cas contraire, il vous faut saisir toutes les informations demandées, soit le numéro FSG, nom, prénom, date de naissance et le genre. Soyez particulièrement attentif·ve·s à la date de naissance, c'est très important.
 4. Les gymnastes inscrit·e·s par le passé restent enregistré·e·s.
 5. Dès que tout·e·s vos gymnast·e·s sont saisi·es, revenez à la page précédente en cliquant sur l'onglet adéquat (ne pas utiliser la flèche retour de la page internet).
 6. Passez ensuite à l'étape **2. Inscription des participants**.
 7. Vos gymnastes ne seront visibles sur cette page qu'à partir du 1^{er} décembre lors de l'ouverture des inscriptions.
 8. Sélectionnez le test pour chaque concours et chaque gymnaste dans le menu déroulant. Pour chaque test, les gymnastes peuvent également être inscrit·e·s « pour le plaisir » ; Niveau 1 à FSG 2, toutes les parties doivent être présentées. FSG 3 à 7, au moins une partie doit être présentée.
 9. Les inscriptions par équipes se font également sur cette page, une seule équipe par catégorie (jeunesse/actives) et par société.
 10. Revenez à la page précédente en cliquant sur l'onglet adéquat (ne pas utiliser la flèche retour de la page internet).
 11. Passez ensuite à l'étape **3. Inscription des juges**.
 12. Vous devez inscrire un·e juge pour 8 gymnastes inscrit·e·s par catégorie. (Ex. 12 gymnastes jeunesse et 4 gymnastes actives, vous devez inscrire 2 juges en jeunesse et 1 juge en actives). Assurez-vous que vos juges seront disponibles aux dates auxquels vous les inscrivez et qu'ils/elles sont habilité·e·s à juger les catégories sélectionnées.

13. La première année de participation, la société est dispensée de fournir des juges. Vous êtes prié·e de l'annoncer à nos responsables [Virginie Moulin](#) et [Laurianne Griessen](#).
14. Revenez à la page précédente en cliquant sur l'onglet adéquat (ne pas utiliser la flèche retour de la page internet).
15. Sur la page principale vous voyez le récapitulatif de toutes vos inscriptions. Vérifiez bien toutes les données ainsi que les disponibilités de juges demandées et fournies.
16. La facture sera mise à disposition dans la boîte aux lettres dédiée sur la plateforme après la clôture des inscriptions. Un mail d'information sera envoyé à la personne de contact inscrite sur la plateforme.

Inscriptions au Championnat Vaudois (CVGT)

1. Les inscriptions ouvrent en général pendant le week-end du 2^e Challenge. Vous êtes informé·e·s par nos soins lorsqu'elles ouvrent.
2. Suivre les mêmes étapes que ci-dessus. Seul·e·s les gymnastes médaillé·e·s et distingué·e·s peuvent être inscrit·e·s. Vous ne recevez pas de mail ni de liste vous annonçant qui/quand vous pouvez inscrire vos gymnastes.
3. Mêmes règles pour le quota de juges que pour les Challenges.

Déroulement du concours

- Deux semaines avant le concours (une semaine pour le CVGT), vous recevrez par mail les horaires et les ordres de passages de chaque bloc.
- Vous êtes appelé·e·s à la table du/de la speaker pour recevoir les dernières informations.
- Un échauffement d'ensemble a lieu au début de chaque bloc
- Le concours se déroule selon les indications du/de la speaker et des responsables de GymVaud.
- La proclamation des résultats a lieu, en général, à la fin de chaque journée de compétition. Il est possible que des proclamations aient lieu à un autre moment de la journée, nous vous demandons de vous référer au programme transmis par mail ou aux annonces dans la salle.
- Les gymnastes entrent tou·te·s ensemble sur la Flashmob créée par une société.
- Les gymnastes doivent monter sur le podium, respectivement se placer à la suite, en tenue de gymnastique.
- La présence des médaillé·e·s est obligatoire à moins d'un arrangement préalable avec la direction de concours.
- Les monitrices/teurs peuvent récupérer les distinctions des gymnastes absent·e·s à la fin des cérémonies des médailles. Elles ne sont pas envoyées.

Ce document non exhaustif est publié sous réserve de modifications éventuelles.

